

XXIIe année

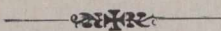
No 5

—o—

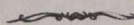
Maï

1919

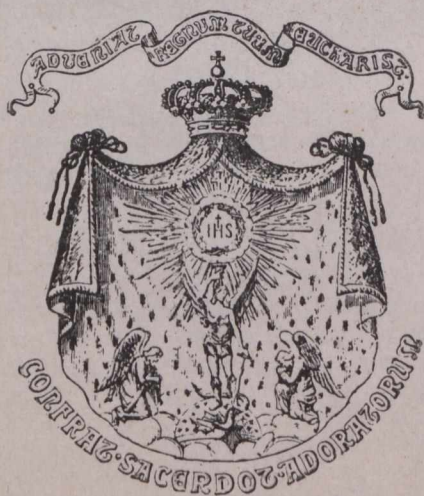
—o—



XXIIe Année



ANNALES
des
PRETRES-ADORATEURS
et de la
LIGUE SACERDOTALE DE LA COMMUNION



NOUVELLE SÉRIE

Canada: \$1.00 - - - - - Etats-Unis: \$1.25

368 MONT-ROYAL EST, MONTRÉAL, P. Q.

Sommaire du numéro de mai 1919

	PAGES
I. — La Bienheureuse Jeanne d'Arc et l'Eucharistie	Card. Dubois. 129
II. — Sujet d'adoration: Pour le temps de Pâques	144
III. — Nos Pères en Argentine.....	149
IV. — Les Hosties miraculeuses de Sienne.....	H. Evers, s. s. s.... 150
V — La délivrance de Jérusalem et le Saint Cénacle (<i>Suite et fin</i>).....	D. S., s. s. s. 155

DÉFUNT

M. Vital-T. Duhamel, P. S. S., du diocèse de Montréal, membre de l'association depuis décembre 1898.

A LA T. S. VIERGE MARIE

NOTRE-DAME du T. S. SACREMENT

Opuscule de 100 pages

Bien que ce petit ouvrage ne s'adresse pas directement aux prêtres, nous pensons qu'il leur serait très utile pour le mois de Marie. C'est une très heureuse compilation d'un choix de prières propres à développer la dévotion à la T. S. Vierge. Dès le premier coup d'œil jeté sur ce recueil on remarque que la note eucharistique y domine et qu'elle a été voulue par le compilateur. Qui mieux que Marie peut être notre guide et notre modèle dans nos devoirs envers Jésus-Hostie? On trouvera donc dans ces pages de précieux auxiliaires pour accomplir avec piété nos divers devoirs eucharistiques: sainte Messe, communion, et plusieurs autres prières pour différentes circonstances de l'année. La plupart de ces prières qui sont indulgenciées ont été puisées aux sources les plus autorisées en particulier dans la *Raccolta*. Nos Confrères feront donc œuvre utile et répondront à un réel besoin des âmes en faisant connaître ce petit volume et en travaillant à sa diffusion autour d'eux. L'opuscule, de 100 pages, édité à nos bureaux, se présente sous une forme élégante, avec, au frontispice, un hors-texte reproduisant la magnifique statue de Notre-Dame du T. S. Sacrement due au ciseau du directeur des ateliers du Vatican, le sculpteur Galli.

L'unité 10 sous. La douzaine \$1.00. Le cent \$7.50.

~~~~~ EN VENTE AU ~~~~~

**BUREAU des ŒUVRES EUCHARISTIQUES**

368 Ave Mont-Royal, Est. - - - - - Montréal



## La Bienheureuse Jeanne d'Arc et l'Eucharistie (1)

---

Le 13 décembre 1908, Pie X approuvait solennellement les miracles attribués à la Vénérable Jeanne d'Arc. Au cours de l'éloquente allocution qu'il prononça en cette mémorable circonstance, le Saint-Père disait: "Elle était tout amour pour l'Eucharistie, comme un Chérubin."

Ces paroles du Souverain Pontife nous ont paru fournir le sujet d'une instruction pastorale qui ferait heureusement suite à celles des années précédentes.

Vous vous souvenez, N. T. C. F., que nous nous sommes entretenus de l'Eucharistie. Nous avons vu Notre Seigneur instituant cet ineffable mystère pour demeurer au milieu de nous, continuer à l'autel le sacrifice du Calvaire, et se donner en nourriture à nos âmes par la sainte communion.

Et pendant que nous nous plaisions à développer devant vous, en une série d'instructions, ces vérités de notre foi, Pie X, voulant ramener les fidèles aux pratiques des premiers âges de l'Eglise, les exhortait à la réception plus fréquente de la sainte Eucharistie. Nous vous avons fait part de ses désirs, et il nous est agréable de constater que, depuis lors, les communions se sont multipliées dans ce diocèse.

Nous nous en réjouissons, N. T. C. F., parce que la dévotion à l'Eucharistie est la vraie source des vertus et le foyer de la vie chrétienne.

Mais les progrès accomplis en ce sens sont peu de chose auprès de ce qui reste à faire.

---

(1) A l'approche de la canonisation de Jeanne d'Arc, nous sommes heureux d'offrir à nos vénérés lecteurs ces belles et substantielles considérations sur Jeanne d'Arc et l'Eucharistie qu'écrivait en 1909 Mgr Dubois, alors évêque de Verdun, aujourd'hui, cardinal-archevêque de Rouen, où s'élèvera bientôt en l'honneur de Ste Jeanne d'Arc une superbe basilique.

Or, voici que nous apparaît en Jeanne d'Arc un modèle, accessible à tous, de la dévotion eucharistique. Avant même de l'élever officiellement sur les autels, Pie X nous la donne en exemple; il nous exhorte à l'imiter.

Jeanne d'Arc enfant, jeune fille, guerrière victorieuse ou prisonnière et martyre, témoigne chaque jour, en effet, de sa vive dévotion envers l'adorable mystère de nos autels. Ses contemporains, prêtres et laïques, compatriotes et étrangers, amis et ennemis, sont unanimes à l'attester.

Nous avons recueilli leurs témoignages, N. T. C. F.; et nous vous les apportons aujourd'hui pour les faire servir à votre édification. Ecoutez-les; ou plutôt voyez Jeanne d'Arc elle-même visitant souvent Notre Seigneur dans les églises où il réside, assistant pieusement au saint Sacrifice et recevant fréquemment la sainte communion.

## I

Saint Jean Baptiste disait un jour aux Juifs accourus pour entendre sa vigoureuse parole: *Medius vestrum stetit quem vos nescitis*. "Il y a au milieu de vous quelqu'un que vous ne connaissez pas(1)."

Il est malheureusement facile d'appliquer aujourd'hui cette parole à de nombreux chrétiens. Eux aussi, ils ignorent la présence au milieu d'eux de quelqu'un qui est leur ami, leur Sauveur et leur Dieu. Ils passent indifférents à côté des églises où vit Jésus en son Saint Sacrement; ils n'y entrent que rarement; et si, quelquefois, ils en franchissent le seuil, ils semblent oublier que Dieu même y réside.

\*  
\* \*

Jeanne d'Arc le savait bien; et sa foi profonde lui inspirait le plus grand respect pour l'humble église de son village natal. Les habitants de Domremy, s'édifiaient à la voir fréquemment au pied des autels; elle s'y rendait plus que tout autre de ses compagnes. Dieu la préparait déjà à sa future mission.

(1) Joan., 1, 26.

Elle l'a dit elle-même d'ailleurs devant ses juges. La première fois que lui apparaît et lui parle l'Archange saint Michel, la voix se fait entendre du côté de l'église. "Quel enseignement pour le salut de votre âme vous donnait cette voix?" lui demande le tribunal. Et Jeanne répond: "Elle m'a appris à me bien conduire et à fréquenter l'église(1)."

Cet enseignement fut retenu. A partir de ce moment, Jeanne se montre plus assidue encore à ses adorations et à ses prières devant le tabernacle.

Tous les témoins de Domremy qui comparaissent en son procès de réhabilitation l'affirment unanimement.

Cependant, l'heure arrivait où il lui faudrait quitter son pays. Elle vient à Vaucouleurs trouver Baudricourt et lui demande de la faire conduire en France voir le Dauphin. Quelle résistance, quelles hésitations elle rencontre tout d'abord, ce n'est pas ici le lieu de les rappeler. Mais comme Jeanne sait bien où découvrir le réconfort en ces moments de tristesse et d'angoisse! "Souvent—dit un témoin, prêtre, chanoine de la chapelle Sainte-Marie de Vaucouleurs et plus tard curé d'Ugny—j'ai vu Jeanne, dite la Pucelle, venir à cette chapelle en très grande dévotion; elle y entendait les messes matinales et y restait longtemps en prières(2).

La voilà partie pour remplir sa mission. L'humble fille est devenue un chef d'armée; elle a enfin sous ses ordres des généraux et des soldats. Sa vie triomphale commence. Elle va, suivie de ses troupes, à travers la France envahie, d'étape en étape, ou plutôt de victoire en victoire. Or—dit la *Chronique de la Pucelle*—"aussitôt qu'elle venait en un village, elle avait coutume de s'en aller à l'église faire ses oraisons."

Elle entre à Orléans, où sa présence était ardemment désirée comme celle d'une envoyée du ciel. Le peuple l'accueille en libératrice; elle le sera, en effet, mais par la grâce de Dieu, devant qui, tout d'abord, elle va se prosterner. "Je l'ai vue, dit un témoin, bourgeois d'Orléans, à son entrée dans la ville.

(1) Ayrolles, *La Vraie Jeanne d'Arc*, t. II, p. 135. — (2) *Id.*, *ibid.*, p. 226. Déposition de M. Jean LE FUMEUX, de Vaucouleurs.

Avant tout, elle voulut se rendre à l'église cathédrale offrir ses adorations à Dieu son Créateur(1)."

En voici un témoignage plus autorisé, celui de Dunois son compagnon d'armes. "Monseigneur, lui demande-t-on, voudrait-il nous dire quelque chose de la vie et de la manière d'agir de la Pucelle?"—"Son habitude de tous les jours, répond-il, était, à l'heure des vêpres ou à la tombée de la nuit, de se retirer à l'église. Elle faisait sonner les cloches quasi pendant une demi-heure et réunissait les religieux mendiants qui suivaient l'armée du roi: elle se mettait en prières et faisait chanter par ces frères mendiants une antienne à la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu."

Notons-le en passant, Jeanne, en rendant ses hommages à Jésus, n'a garde d'oublier sa Mère.

Quelle peine pour elle, pendant sa détention à la prison de Rouen, de ne pouvoir plus, comme autrefois, visiter chaque jour le Dieu Sauveur en son Eucharistie! A la fin, cependant, elle n'y tient plus; elle réclame comme une faveur d'être admise à se prosterner devant un tabernacle. C'était au cours de son procès. Voici comment raconte le fait le prêtre Jean Massieu, appariteur du tribunal. "Un jour, je la conduisais devant les juges. Elle me demanda si, dans le trajet, il n'y avait pas quelque église ou chapelle dans laquelle se trouvait le corps du Christ. Je lui répondis affirmativement; et je lui montrai dans le château une chapelle dans laquelle se gardait le corps du Christ. Elle me supplia alors très instamment de la conduire devant cette chapelle pour pouvoir saluer Notre Seigneur en passant et prier. Je le fis volontiers et je lui permis de prier à genoux devant cette chapelle; elle fit la prière les genoux en terre, très dévotement."

Qu'il est touchant, N. T. C. F., le spectacle de cette jeune fille, sainte victime de la haine des ennemis de la France, prisonnière résignée et bientôt courageuse martyre, agenouillée à la porte d'une chapelle, et, sur le chemin de son douloureux Calvaire, demandant au Sauveur force et consolation! Station émouvante, ineffable entrevue, où s'échan-

(1) *Id.*, *op. cit.*, t. IV, p. 166. Déposition de Jacques LESBAHY.

gent d'une part les angoisses d'une âme pieuse et vaillante, persécutée pour sa fidélité à une mission céleste, et les réponses du Cœur de Jésus, compatissant et miséricordieux!

C'en est trop pour les ennemis de Jeanne! Ils lui refusent ce suprême adoucissement à ses indicibles tortures. Et désormais elle passera sans plus s'arrêter devant la chapelle de sa prison; mais son âme saura néanmoins trouver Jésus pour lui dire sa confiance et son amour.

\*  
\* \*

Telle fut la dévotion de Jeanne d'Arc envers Notre Seigneur présent au tabernacle. Elle doit être le modèle de la nôtre.

Oui, N. T. C. F., il nous faut revenir à des pratiques qui étaient en grand honneur chez nos ancêtres chrétiens. Leur foi était plus vive et leur charité plus grande.

L'église, maison de Dieu, construite auprès de leurs propres maisons, rappelait constamment à leur pensée que Jésus-Christ résidait parmi eux; la vue du clocher élevait leur cœur vers le ciel; le son des cloches faisait naître en leur âme des pensées surnaturelles; ils ne passaient pas devant le seuil du temple sans faire un signe de croix, s'incliner ou se découvrir; s'ils avaient quelque loisir, ils entraient et récitaient pieusement quelque prière ou disaient à Notre Seigneur, par leur seule présence, qu'ils voulaient lui demeurer fidèles. Il n'était pas rare à la fin du jour, de voir au pied des autels des groupes nombreux de dévots chrétiens: réunion spontanée où se retrouvaient toutes les conditions et tous les âges, unis dans un même sentiment d'adoration et de reconnaissance. Il semblait alors que l'intimité était plus grande entre les fidèles et le Dieu qui habitait au milieu d'eux et que celui-ci, touché de leurs pieuses visites, bénissait plus largement les familles de ses fervents adorateurs.

Pourquoi ne reverrions-nous pas cet édifiant spectacle? Si, dans nos paroisses de campagne, la visite au Saint Sacrement ne se pratique plus guère, ou même, hélas! ne se pratique plus, c'est une omission regrettable qu'il importe de réparer.

Vous vous guiderez, N. T. C. F., sur les exemples de Jeanne d'Arc. Comme elle, vous aimerez à entrer dans

nos églises, à y prier, à y chercher aide et réconfort. Venez-y chaque jour, si vous le pouvez; et, en tous cas, ne perdez pas une occasion de vous y rendre. Notre Seigneur vous y attend. A chacun de vous nous pouvons bien répéter le mot de Marthe à Marie-Madeleine: *Magister adest et vocat te*(1). "Le Maître est là et il vous appelle" pour vous éclairer, vous fortifier et remettre en vos âmes, au milieu des fatigues et des tristesses de la vie, un peu de joie chrétienne et de force surnaturelle.

## II

Jeanne d'Arc aimait à fréquenter les églises à toute heure du jour: aux heures surtout où la messe était célébrée.

La petite villageoise de Domremy n'avait pas été instruite des sciences humaines; mais sa foi était éclairée autant que vive: elle savait que le saint Sacrifice est un acte tout divin, et l'assistance à la messe la pratique de dévotion la plus sanctifiante.

Aujourd'hui, la foi est moins vive, en général, chez les chrétiens; beaucoup même en ont oublié les enseignements: quoi d'étonnant, dès lors, que trop souvent les prêtres célèbrent les augustes mystères dans des églises désertes ou devant quelques rares fidèles? On ne comprend plus la sublimité du saint Sacrifice, continuation et reproduction de l'immolation du Calvaire. La fonction liturgique du prêtre à l'autel, les prières qu'il récite, les gestes qu'il fait, les merveilles qu'il y réalise, tout cela est un livre fermé à bon nombre de chrétiens qui, dès lors, se désintéressent, pratiquement, de ce qui se passe à l'autel. Aussi ne les voit-on que rarement assister à la sainte messe. Ne leur dites pas qu'ils violent un devoir grave de leur condition de chrétiens; que leur indifférence est une injure à Jésus-Christ qui s'immole pour eux; qu'ils se privent de faveurs célestes; ils ne vous comprendront pas, parce que vous leur parlez le langage de la foi et qu'ils l'ont depuis longtemps oublié.

D'autres ont conservé pures leurs croyances; ils restent

(1) Joan., XI, 28.



fidèles à leurs devoirs essentiels; chaque dimanche, ils sont présents au saint Sacrifice, cela leur suffit. Ils ont mille raisons, croient-ils, pour ne pas en faire davantage: leurs occupations, leur santé, les habitudes prises; tout cela leur est bon pour justifier à leurs propres yeux une indifférence préjudiciable aux intérêts de leurs âmes. Ils marchandent avec Dieu et ne savent pas bénéficier de ses grâces.

\*  
\* \*

Tout autre était la conduite de Jeanne d'Arc. Dès son enfance, elle manifeste un vif attrait pour l'assistance au saint Sacrifice.

A Domremy, elle s'y rendait chaque jour. Elle en comprenait si bien la grandeur et l'importance qu'elle eût voulu, elle, pauvre enfant, posséder quelque argent pour faire célébrer des messes à de pieuses intentions. Était-elle dans les champs? Si elle entendait la cloche annoncer la messe quotidienne, elle quittait son travail pour avoir la joie d'y assister. L'église de Domremy ayant été incendiée, Jeanne ne manquait pas, aux jours de fête, d'aller entendre la messe à Greux, paroisse voisine. A Vaucouleurs, elle est présente, dès le matin aux messes célébrées dans la chapelle de Sainte-Marie. Durant son voyage de Vaucouleurs à Chinon, elle eût bien voulu—au témoignage de Jean de Metz, qui l'accompagnait—assister au saint Sacrifice. Elle nous disait, ajoute-t-il: "*Si nous pouvions entendre la messe, ce serait bien.*" Mais par crainte qu'elle ne fût reconnue, ce n'est que deux fois que nous pûmes accéder à ses désirs(1). La première fois, c'était à Auxerre, "dans la grande église", dit elle-même la Pucelle à ses juges, et la seconde, à Sainte Catherine de Fierbois, où elle eut la joie d'en entendre trois le même jour. Le lendemain de son arrivée à Chinon, elle est à la messe dans la chapelle royale.

Désormais, ne craignant plus d'être arrêtée dans sa mission, elle donnera libre cours à sa piété. Tous les jours, durant sa vie guerrière comme au temps de son séjour à Vau-

(1) Jean de "Novilonpont", dit de Metz, "homme noble", domicilié à Vaucouleurs lors du procès de réhabilitation.

couleurs et à Domremy, elle sera présente avec grande dévotion au saint Sacrifice. Un bourgeois d'Orléans atteste l'avoir vue versant d'abondantes larmes au moment de l'élévation. Son aumônier célébrera devant elle chaque matin, et les jours de combat, elle prend soin de l'avertir qu'il ait à se lever de meilleure heure pour ne pas la priver de sa consolation quotidienne.

Un jour—c'était après la délivrance d'Orléans—les Anglais étaient encore en vue de la place et se retiraient lentement, désespérés et vaincus. Jeanne—lit-on dans la *Chronique de la Pucelle*—“fit venir aux champs les prêtres revêtus de leurs ornements, qui chantèrent à grande solennité des hymnes, des répons et de dévotes oraisons, rendant grâces et louanges à Dieu. Elle fit apporter une table et un marbre et célébrer deux messes. Quand elles furent dites, elle demanda: “Or, regardez s'ils ont les visages ou le dos tourné vers nous.” On lui dit qu'ils s'en allaient et avaient le dos tourné. A quoi elle répliqua: “Laissez-les aller; il ne plaît pas à Messire qu'on les combatte aujourd'hui; vous les aurez une autre fois.”

N'est-elle pas charmante, cette vision tout à la fois religieuse et militaire! Les prêtres en vêtements liturgiques, les soldats rangés en bataille, les Anglais qui s'enfuient et Jeanne triomphante faisant célébrer en rase campagne deux messes d'actions de grâces! Spectacle unique, sans doute, imaginé par la dévotion reconnaissante de la Pucelle victorieuse.

Hélas! elle ne le fut pas toujours. Le moment vint où les Anglais prirent sur elle une cruelle revanche.

Son martyre commença devant Compiègne, le jour où elle tomba entre les mains de ses ennemis.

Or, au matin de ce jour, elle avait fait dire la messe en sa présence à l'église Saint-Jacques. Conduite à la forteresse du Crotoy, elle y trouva prisonnier un personnage fort remarquable, d'une famille très attachée à la cause de Charles VII: c'était maître Nicolas de Quiéville, chancelier de l'évêché d'Amiens. Celui-ci célébrait la messe dans sa prison et Jeanne ne manquait pas d'y être présente. C'était pour elle une

douce consolation au milieu de ses malheurs; mais cette consolation devait lui être bientôt refusée, malgré ses pressantes instances.

Transférée à Rouen pour y comparaître devant ses juges, Jeanne désirait entendre la messe. On ne le lui permit pas. Ses ennemis avaient trouvé, pour motiver ce refus un étrange prétexte: l'habit d'homme qu'elle portait—sur l'ordre du ciel et comme une sauvegarde—leur paraissait indécent, et ils exigeaient qu'elle renonçât définitivement à s'en revêtir. Jeanne ne le pouvait. "Baillez-moi, disait-elle, un habit comme à une fille de bourgeois, c'est à savoir: une houppelande longue et aussi le chaperon de femme, et je les prendrai pour aller ouïr la messe. Et aussi, le plus instamment que je puis, je vous demande de me laisser l'habit que je porte et de me laisser ouïr la messe sans le changer(1)."

Ne sentez-vous pas, N. T. C. F., dans ces paroles de Jeanne, le tourment de son âme pieuse, privée de l'audition du Saint Sacrifice? Depuis quatre mois qu'elle est prisonnière, elle n'a pas paru dans une église, elle qui, à Domremy, à Vaucouleurs et durant sa vie guerrière, ne manquait pas chaque jour d'assister à la messe! C'était sa joie et sa force, et l'une de ses peines les plus dures est aujourd'hui d'en être écartée par la malice de ses ennemis.

Et maintenant, N. T. C. F., après de tels exemples avons-nous besoin d'ajouter nos propres exhortations? Ces faits sont assez éloquents par eux-mêmes; ils parlent, ils instruisent, ils font naître dans les âmes bien disposées le désir d'imiter la Vénérable héroïne.

Tous les fidèles peuvent, à son exemple, nourrir en eux-mêmes un plus grand respect, une plus grande dévotion pour l'auguste Sacrifice de nos autels.

Beaucoup peuvent davantage. Chaque matin, la messe est célébrée dans nos paroisses. Combien n'y assistent pas qui, avec un peu de bonne volonté, avec quelques efforts méritoires, y seraient facilement présents ou tous les jours, ou du moins plusieurs fois la semaine! Certes, les nécessités

---

(1) Instruction du procès, séance du 15 mars 1431.

de la vie de famille ou du travail quotidien ont leurs exigences, et nous les comprenons; mais ces exigences ne s'imposent pas à tous également. Souvent, on se les exagère à soi-même pour se dispenser d'un acte de dévotion qui imposerait quelque sacrifice matinal.

Nos voisins de Belgique, du Luxembourg et d'Alsace-Lorraine sont, à cet égard, plus édifiants que nous. Leurs églises sont, chaque jour, fréquentées par une foule pieuse, où les hommes sont en grand nombre: ils estiment qu'une journée de travail commencée au pied du tabernacle est nécessairement une journée bénie.

Pourquoi n'en serait-il pas de même parmi nous? Nous le souhaitons ardemment N. T. C. F., et nous attendons cet heureux résultat de votre bonne volonté, aidée des prières de la Vénérable Jeanne d'Arc que la sainte Eglise propose à votre imitation.

### III

Nous attendons davantage encore.

Jeanne d'Arc vécut à une époque de foi. La doctrine catholique avait alors grande prise sur les âmes profondément croyantes. Tous les mystères chrétiens étaient religieusement célébrés; et cependant, le plus touchant de tous, l'Eucharistie, inspirait à la plupart des fidèles plus de crainte, peut-être, que d'amour. Les communions, pour régulières qu'elles fussent, à Pâques et aux grandes fêtes, n'étaient pas aussi fréquentes qu'en d'autres temps de l'histoire de l'Eglise. On révérait plus Notre Seigneur au Saint Sacrement qu'on ne s'empressait de l'y recevoir.

Il y avait des exceptions, cependant. Certaines âmes, ou plus éclairées ou plus ferventes, recherchaient la sainte communion et s'en nourrissaient plus fréquemment. Ces âmes étaient davantage dans la tradition de l'Eglise et répondaient mieux aux désirs de Notre Seigneur instituant la sainte Eucharistie.

Jeanne d'Arc était de celles-ci. Son histoire nous en apporte d'irrécusables et précieux témoignages.

On montre encore, dans l'église de Domremy, la place où, selon la tradition, elle reçut pour la première fois la sainte Eucharistie. Cette première communion de Jeanne, fut le point de départ d'une vie sans cesse plus unie à Dieu et toujours plus fervente. N'était-elle pas, au dire du curé de sa paroisse, la meilleure fille du village, la plus pieuse et la plus édifiante? Elle avait horreur du péché et de tout ce qui peut y entraîner; les réjouissances parfois frivoles de ses compagnes ne lui agréaient point; elle préférait de beaucoup ses humbles travaux et surtout ses longues oraisons au pied des autels.

Aussi quand vint le jour où elle fut admise à participer enfin à la Table sainte, elle y apporta certainement les dispositions angéliques qui, d'une première communion, font vraiment un avant-goût du ciel.

Comme il nous plaît, N. T. C. F., de contempler cette humble et pure enfant visitée pour la première fois par Notre Seigneur! Son visage est radieux, son âme est sainte, sa charité est ardente, ses sentiments généreux, sa vie tout en Dieu. Ce que Dieu attend d'elle, elle ne le sait pas; mais elle sait, elle sent bien que, quoi qu'il lui demande, elle est toute prête à le lui donner.

La piété de Jeanne s'alimentera à sa vraie source dans la communion fervente. C'est là qu'elle écouterait de plus près la voix de son Seigneur, "de Messire", comme elle l'appelle; là qu'elle lui dira plus tendrement son amour et lui vouera plus parfaitement son obéissance.

Ses historiens font remarquer que, pour Jeanne, Dieu n'est pas l'Être infini qui habite une lumière inaccessible, mais le Verbe incarné, le Fils de sainte Marie, Jésus, dont le nom est écrit sur son anneau en attendant qu'il resplendisse sur son étendard et qu'il s'échappe de ses lèvres sur le bûcher de Rouen.

Il est bien vrai, Jeanne d'Arc a vécu pour Lui, elle mourra en l'acclamant. Jésus fut sa vie tout entière. Notre Seigneur n'a-t-il pas dit en parlant de celui qui se nourrira de sa chair: "Il demeure en moi et moi, je demeure en lui(1)?"

---

(1) Joan., vi, 54.

Cette merveille surnaturelle se réalise dans la vie de la sainte héroïne, grâce à ses nombreuses et ferventes communions. Partout où, l'histoire en main, nous pouvons suivre ses pas, nous la retrouvons fréquemment à la Table sainte. Elle s'en approche au moins une fois par semaine, et c'est très souvent pour son époque.

Ce n'est pas assez pour elle. Quand elle le peut, elle multiplie ses communions; nous la voyons plusieurs jours de suite recevoir la sainte Eucharistie; elle n'y manque pas avant d'aller au combat, et elle presse à l'imiter le roi, les chefs de l'armée et les soldats. "La Pucelle était de sainte vie— lit-on dans une ancienne chronique(1). — Elle se confessait bien souvent et recevait *Corpus Domini*, et le faisait faire au roi notre seigneur et à tous les chefs de guerre et à leurs gens."

Détail touchant. Un religieux Augustin, Jean Paquerel, qui était à son service en qualité de chapelain, pour l'entendre en confession et lui chanter la messe, témoigne ainsi de sa piété au procès de réhabilitation(2).

"Fort grande était la dévotion de Jeanne envers Notre-Seigneur et la bienheureuse Marie. Elle se confessait quasi tous les jours et communiait souvent. Se trouvait-elle en un lieu où il y avait un couvent des religieux mendiants, elle m'avait chargé de lui rappeler les jours où les petits enfants de ces couvents recevaient le sacrement de l'Eucharistie, afin de pouvoir communier avec eux; ce qu'elle faisait souvent, car c'était avec les enfants donnés aux religieux mendiants qu'elle recevait le sacrement d'Eucharistie."

Et l'aumônier de la Pucelle ajoute: "Quand elle se confessait, elle pleurait."

Quelle âme naïve et pure, N. T. C. F.! Quelle simple et ardente dévotion en cette jeune fille! Elle conduit glorieusement des armées à la victoire et, après avoir versé aux pieds de son confesseur d'abondantes larmes, la voici qui se range avec de pauvres enfants à la Table sainte, comme si elle voulait participer à leur innocence et à leur pureté. Elle s'humilie, elle se fait avec eux toute petite devant l'Eucha-

(1) Cette chronique est attribuée par Quichérat au *Greffier de La Rochelle*. — (2) Il était alors religieux du couvent de Bayeux.

ristie; car elle sait que les cœurs humbles sont les plus agréables à Notre Seigneur.

Ne nous étonnons donc pas des admirables vertus dont elle a fait preuve au milieu des camps et sur les champs de bataille. Son courage, sa chasteté, son horreur du blasphème, sa confiance en Dieu, ses lumières surnaturelles sont le fruit de ses fréquentes et ferventes communions.

Telle elle fut aux jours de ses triomphes, telle nous la retrouvons au cours de son long martyre. Mais alors, elle n'aura plus le bonheur de communier. La même objection que font ses ennemis, pour lui interdire l'assistance à la messe, servira pour la priver de communion. Et ils ajouteront cette torture, de la priver de la nourriture eucharistique, aux autres tortures physiques et morales dont ils accablent leur victime. Même au cours de la maladie qui la mit en danger de mort, on lui refusa le viatique

Jeanne, à Rouen, ne communiera donc pas, si ce n'est, hélas! pour aller de sa prison au bûcher. Cette fois, le cœur de ses bourreaux s'est adouci; ils ont cédé aux pressantes instances de la Pucelle.

Quelle belle et touchante communion que celle-là, la dernière communion de Jeanne d'Arc!

“Le mercredi matin, jour de la mort de Jeanne,—dit l'ap-pariteur Jean Massieu dont nous avons déjà rapporté le témoignage—Frère Martin l'Advenu l'entendit en confession et, après la confession, il m'envoya vers l'évêque de Beauvais pour lui dire comment elle s'était confessée et qu'elle demandait qu'on lui donnât le sacrement de l'Eucharistie. L'évêque réunit quelques conseillers au sujet de cette demande; et, après en avoir délibéré, il me chargea de dire à Frère Martin de lui donner l'Eucharistie et tout ce qu'elle demanderait. Je revins au château et je rapportai le tout au dit Frère Martin, qui lui donna l'Eucharistie en ma présence: cela fait, elle fut amenée par moi qui parle, et par Frère Martin au lieu où elle fut brûlée(1).”

Avec quelle dévotion Jeanne fait cette dernière communion! Depuis si longtemps, elle demande à recevoir Notre-

(1) Quicherat. *Procès*, III, p. 158.

Seigneur! Elle l'a désiré si ardemment! Elle a supplié si souvent ses juges, qui sont ses ennemis, de lui donner cette consolation suprême! Aussi, au témoignage de Frère Martin l'Advenu, elle "se confessa et communia avec une si grande dévotion et en versant des larmes si abondantes qu'il est impossible de retracer ce touchant spectacle(2)."

Pour nous, N. T. C. F., qui y assistons seulement par la pensée, édifions-nous à cette ferveur ineffable; voyons Jeanne, au dernier jour de sa vie, comme elle fut toujours au cours de son existence: humble villageoise, guerrière, martyre, elle témoigna constamment d'une angélique piété envers la sainte Eucharistie et d'un ardent désir pour la communion.

En cela encore, elle est notre modèle.

O Jeanne, le Souverain Pontife vous élève sur les autels au moment même, où par son ordre les fidèles sont convoqués d'une façon plus pressante à la Table sainte. Pie X les exhorte tous à la communion fréquente et quotidienne et, leur montrant l'Eucharistie, il leur dit: "Là est le salut..." parce que là est la nourriture substantielle des âmes et la source des vertus chrétiennes. Aller à l'Eucharistie, c'est retremper sa vie défaillante dans la toute-puissance divine; c'est participer aux bienfaits que l'Incarnation du fils de Dieu a apportés à l'humanité.

\*  
\* \* \*

Nous vous le redisons, N. T. C. F., la sainte communion n'est pas la récompense des âmes parfaites, mais le soutien de toutes les bonnes volontés. Ne faisons pas une pratique de dévotion de ce qui est, par excellence, l'acte de la vie chrétienne.

Et, s'il en est ainsi, si les fidèles voient dans l'Eucharistie l'aliment nécessaire de leur âme, s'ils la reçoivent plus fréquemment, chaque jour même, avec les dispositions requises, à quelle admirable transformation n'aurons-nous pas la joie d'assister!

On l'oublie trop souvent, N. T. C. F., la présence de Jésus-Christ au milieu du peuple chrétien, son sacrifice re-

(2) Ayrolles, *La vraie Jeanne d'Arc*, t. V, vi, p. 144.



nouvelé chaque jour sur les autels, la Table sainte où il se donne en nourriture, sont les plus sûrs moyens de sanctification et de salut. Et c'est parce qu'on les a délaissés, c'est parce qu'on ne connaît plus assez le chemin de l'église, de la messe et de la sainte communion, que la vie surnaturelle s'étiolé et meurt dans nombre d'âmes. Combien ne sont plus chrétiens que de nom! Ils ont oublié leurs obligations ou, s'ils s'en souviennent encore, ils n'ont plus ni bonne volonté ni courage pour les remplir. Quoi d'étonnant? Depuis de longues années, peut-être, ils ont délaissé l'Eucharistie. Ils vivent privés de la grâce, comme s'il n'y avait pas, tout près d'eux, l'Auteur même de la grâce et le Dieu de leur première communion!

A ceux-là, en particulier, nous adressons un pressant appel; nous les conjurons, au nom de leurs plus chers intérêts, de revenir à la pratique de leurs devoirs, et, tout d'abord, après avoir réconcilié leur âme, à la fréquentation de l'Eucharistie.

Et à vous tous, N. T. C. F., nous voulons, une fois encore, montrer dans le Sacrement de nos autels le foyer de la vie chrétienne et de la vraie dévotion. Que vers lui convergent tous les cœurs; que nos églises, qui l'abritent, soient plus fréquentées; que le sacrifice quotidien, où il se réalise, soit offert devant de plus nombreux fidèles et qu'à la Table sainte, où il se distribue, s'asseoient chaque jour plus de convives!

S'il en était ainsi, nous revivriions les temps heureux où les mœurs s'inspiraient uniquement de l'Évangile; où chaque fidèle s'efforçait d'être un saint; où les faiblesses inhérentes à la nature humaine étaient vite réparées par le repentir; où le nom et l'autorité de Dieu étaient respectés dans la société comme dans la famille; où, en un mot, la charité était vraiment le lien des âmes, parce que Dieu était le maître des cœurs.

Puissent les exemples de Jeanne d'Arc, en nous faisant vénérer et aimer davantage Notre Seigneur en son Saint Sacrement, hâter le retour de ces âges de foi et le salut de la France!

## Sujet d'Adoration

POUR LE TEMPS DE PAQUES

*Scio quod Redemptor meus vivit!* (Job, XIX, 25).

### I — Adoration

Quand un roi revient d'une guerre périlleuse victorieux de ses ennemis; quand, chargé de dépouilles, et portant la cicatrice des glorieuses blessures reçues en combattant, il reparait aux yeux de son peuple qu'il vient de délivrer d'une tyrannie injuste et cruelle, il convient que ses sujets aillent au-devant de leur libérateur en poussant des cris d'allégresse, et lui fassent un magnifique triomphe pour célébrer à la fois, et leur heureuse délivrance et la gloire du vainqueur.

C'est nous qui sommes ces délivrés, ces sauvés. Délivrés de quelle captivité, arrachés à quelle mort! rachetés de quel dur esclavage! sauvés de quelles mains! Et par quel Rédempteur! Et par quel Sauveur!

Le Fils de Dieu, le Verbe Eternel, a vu du haut du ciel son peuple luttant en vain contre l'Enfer, vaincu, incapable de résistance. Et il a eu compassion; il est venu vers nous. Il ne s'est pas contenté de nous animer de la voix ou par l'espoir des récompenses. Il est venu combattre dans nos rangs; il a pris nos armes, la chair et le sang. Il est entré au plus fort de la mêlée, il a attiré contre lui l'effort de la bataille, il a lutté corps à corps avec Satan. Quel duel! Deux rois se sont battus: le roi du ciel et le roi des enfers. Et le roi du ciel a paru succomber. Il est tombé baigné dans son sang et son adversaire a poussé des cris de triomphe.

Mais trois jours s'écoulent; et après s'être reposé de son combat dans le sommeil de la mort, le Christ ressuscite. Sa très sainte âme revient dans son corps: aussitôt il se lève plein de vie, mais d'une vie nouvelle; immortelle, impassible, glorieuse, transfigurée. Il s'élançait à travers la pierre; c'est un corps spirituel et agile. De ses blessures il n'a gardé

que cinq glorieuses cicatrices comme témoignage de ses souffrances et de son amour pour les hommes.

Qu'il est récompensé alors de ses travaux! Quelle joie inonde son âme! quelle suavité! quelles délices dans tout son être! Heureuses douleurs, heureux clous, heureuses épines, heureux fouets qui ont opéré en lui tant de gloire et de bonheur. Car il reçoit dès maintenant sa récompense. Quarante jours encore il restera ici-bas et voilera sa gloire pour pouvoir converser avec les hommes. Mais déjà la vision béatifique dont il jouit n'est plus unie comme autrefois aux douleurs de son humanité sainte. Son âme et son corps reçoivent librement les fleuves de béatitude qui découlent de la vue de Dieu. Le Christ est vainqueur de la mort et de l'Enfer. "Je suis vivant et j'ai été mort, dit-il, et je vis dans les siècles des siècles." Et il a accompli son œuvre, racheté sa créature, rendu au ciel ses habitants, à Dieu ses adorateurs, aux hommes leur Père, la vie, l'éternité bienheureuse. Quel triomphateur divin!

## II — Action de grâces

Or, notre Roi vainqueur pour célébrer son triomphe a fait un grand festin, et il y invite, dans sa munificence ineffable, non seulement les princes et les grands, mais tous les sujets de son royaume. Il les nourrit d'un pain délicieux qui donne au cœur la joie la plus pure, et communique à l'âme une force et une vie sans déclin. Ce mets unique et ineffable c'est lui-même: c'est son corps immolé sur la croix et ensuite victorieux de la mort; c'est le sang qu'il a versé pour nous et qui vient de racheter nos âmes.

Ce mets suffit à nos besoins: "Celui qui me mange, dit-il, n'aura plus faim"; il ne désirera plus aucune volupté, aucune joie terrestre. Mais "celui qui me mange aura encore faim" du même aliment, de moi-même, de ma pleine possession au ciel. Il est affamé et rassasié en même temps. C'est un festin sans satiété, sans dégoût, car plus on goûte les biens sur-naturels, plus on les désire.

Qu'il est donc délicieux le banquet de notre Roi ressuscité! "Si le Christ n'est pas ressuscité, dit saint Paul, nous sommes

les plus misérables des hommes.” Mais s’il est ressuscité, et s’il nous donne sa chair en nourriture, nous sommes les plus heureux. Or il en est ainsi.—Ah! sa loi n’est pas austère, son joug n’est pas un esclavage, sa religion n’est pas sans bonheur. Il nous défend les plaisirs mauvais, mais il nous donne des biens plus délicieux que le monde n’en goûte. Il ne regrette pas la table des démons, celui qui mange le pain des anges; il ne regrette pas son pain noir le pauvre admis au festin du Roi!

Mais son banquet n’est pas seulement plein de délices pour le présent; il contient pour l’avenir des promesses magnifiques. Notre Roi mort et ressuscité a déposé dans sa chair cachée au Sacrement toutes les vertus de sa vie, tous les mérites de sa Passion, toutes les énergies de sa résurrection. Son pain nous fait mourir au péché, à la chair; il nous fait vivre en Dieu avec Jésus; il nous ressuscitera un jour. Il l’a promis solennellement. “Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, *et je le ressusciterai au dernier jour.*” Sa chair a triomphé du tombeau et de la corruption; son contact nous communique une vertu qui nous fera renaître de la corruption. Sa divinité fait de nos corps ses temples; au jour de Dieu, l’Esprit de Celui qui a ressuscité Jésus nous ressuscitera.

Nous sommes avec lui un seul corps mystique: la tête ne peut pas ressusciter sans les membres. Les membres ressusciteront par la même vertu qui a fait sortir leur chef du tombeau. Cette vertu est déposée dans sa chair adorable et Jésus se donne en communion pour nous la communiquer. Ainsi toute chair qui ressuscitera pour la gloire le devra à la Communion reçue, ou au moins désirée; même pour les enfants qui n’ont pu communier, l’Eglise a eu pour eux ce désir en leur donnant le baptême. Et les hérétiques ou païens de bonne foi qui seront sauvés par un désir implicite du baptême, ont aussi un désir implicite de la communion qui leur obtient la vertu du Sacrement.

L’Eucharistie est donc bien le Sacrement de la Résurrection et c’est bien en ce temps de Pâques qu’il faut le recevoir avec allégresse, car elle nous donne l’assurance de participer

au triomphe du Sauveur. *Scio quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum.*

### III — Réparation

Hélas! et que d'abstentions, que de vides à la table eucharistique! Combien méprisent le banquet de notre Roi vainqueur! Combien peu en ces jours de triomphe viennent acclamer sa Résurrection en participant à sa chair victorieuse et vivante!

Quel outrage pour Notre Seigneur de refuser ainsi un festin préparé à tant de frais, offert avec tant d'amour! De quelle joie, de quel honneur le privent ces absences coupables! Quelle douleur pour son Cœur, qui désire si ardemment le salut des âmes et les voit se perdre malgré ses efforts!

Quelques-uns viennent encore assister à nos solennités, mais sans aller jusqu'à la sainte Table: comme des hommes qui entendraient de loin le bruit d'un festin et la joie des convives, sentiraient même l'odeur des mets, et resteraient eux-mêmes exclus du banquet!

Et pourquoi refusent-ils le banquet du Divin Roi? L'un parce qu'il se marie: c'est la volupté qui détourne son cœur du désir des joies spirituelles. L'autre parce qu'il a acheté une maison: c'est l'avarice, l'attache aux biens terrestres. Le troisième parce qu'il essaie ses bœufs: c'est le travail, le souci du pain corporel qui fait oublier le pain de l'âme. Que si ces occupations très légitimes sont coupables quand elles détournent du devoir absolument nécessaire de la communion, que sera-ce des impudicités, des injustices, de la profanation du jour du Seigneur!

Mais qu'ils sont à plaindre! Que de bonheur ils perdent ici-bas! Et de plus, ceux qui refusent le festin eucharistique seront exclus du festin éternel du ciel." Mon festin était prêt, dit Jésus lui-même, mais les invités n'ont pas été dignes, et, je le jure, aucun d'eux n'y aura part." Et il dit encore: "Si vous ne mangez ma chair, et ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous." C'est un oracle infallible. Sans la communion pas de vie de grâce, pas de germe de vie pour la résurrection. L'Eucharistie, au moins *in voto*, au moins dé-

sirée implicitement, est nécessaire au salut. Quiconque connaissant le précepte ne l'accomplit pas selon son pouvoir est exclu du ciel et de la Résurrection glorieuse. *Impii non resurgent in judicio*, dit l'Écriture. Les éléments de leurs corps seront bien réunis; leurs âmes reviendront bien s'unir pour faire des hommes vivants. Mais ils ne reflouriront pas. *Non omnes immutabimur*; ils resteront hideux comme dans la mort et encore bien davantage; ils ne recevront pas cette vie impassible, glorieuse, lumineuse, angélique que donne la communion. Ils n'auront que le déplorable privilège de l'immortalité: mieux vaudrait n'être jamais nés!

Voilà le malheur de ceux qui ne communient pas, qui ne viennent jamais manger la vie éternelle. Quant à ceux qui communient indignement, leur sort est encore plus épouvantable. Ils viennent au banquet du Roi, non pour lui faire fête mais pour l'insulter; non pour exalter sa victoire, mais pour le livrer pieds et poings liés à Satan. Au lieu de trouver la joie dans ce festin, ils n'y trouvent que le remords; au lieu d'y manger la vie, ils mangent et boivent leur sentence de mort. Ils n'ont pas voulu la bénédiction et elle les fuit à jamais. Ils ont voulu la malédiction, et elle vient sur eux, elle pénètre leur chair et leurs os, elle s'attache à leur âme: elle les suivra dans le tombeau et dans l'enfer éternel.

#### IV — Prière

Communier ou ne pas communier, voilà de quoi dépend toute la destinée de l'homme. C'est son épreuve sur la terre parce que c'est sa fin au ciel. Dieu n'a créé des êtres à son image que pour les faire participants de sa nature, de son bonheur, de sa vie, en un mot pour les faire communier à sa Divinité par Notre Seigneur Jésus-Christ. Ceux qui refusent cette destinée sublime n'ont d'autre refuge que l'Enfer, la communion à Satan et au mal. Ceux qui l'acceptent en s'attachant fermement sur cette terre à Jésus-Christ sont assurés de parvenir au ciel. "Il n'y a pas de damnation, dit saint Paul, pour ceux qui sont au Christ Jésus... Car qui est-ce qui nous jugera? Le Dieu qui nous justifie. Qui est-ce qui condamne? Le Christ qui est mort pour nous, qui

est ressuscité, qui est à la droite du Père, qui ne cesse de plaider notre cause. Qui donc nous séparera de Jésus-Christ? Personne: ni la vie, ni la mort, ni les hommes, ni les démons, ni le temps, ni l'éternité. Je suis certain que rien ne pourra me séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus-Christ." Car il l'a promis et ses paroles sont infaillibles: "Celui qui me mange a la vie éternelle."

Demandons que les pécheurs le comprennent.

---

### NOS PERES EN ARGENTINE

"Non moins consolant et non moins efficace s'est montré, à une date toute récente, le zèle des Pères Adorateurs du Très Saint Sacrement, dans la construction du temple tout de marbre et d'or offert à Jésus-Eucharistie par une pieuse dame de la capitale et confié à leurs soins. A Luján, les pèlerinages ne sont, à cause des distances, qu'intermittents: au Montmartre de Buenos-Aires, c'est un pèlerinage quotidien des diverses associations établies par les Pères et d'autres innombrables fidèles; chaque deuxième dimanche du mois, Notre Seigneur reçoit l'hommage d'un véritable triomphe dans la procession qui parcourt l'église, formée de cinq ou six cents hommes portant leur cierge et chantant à pleine voix et à plein cœur. Les Pères du Très Saint Sacrement contribuèrent beaucoup aussi au succès du Congrès eucharistique national de 1916 et à la fête qui le termina. Neuf évêques et plusieurs centaines de prêtres, plusieurs membres du gouvernement et de la municipalité de Buenos-Aires escortaient Notre Seigneur, et on évalua à cent soixante mille le nombre de ceux qui firent partie de la procession ou donnèrent sur son parcours d'environ 2 kilomètres les marques visibles d'un respect que rien ne troubla. On sent davantage depuis cette date mémorable qu'il y a quelque chose de changé par rapport à la religion dans les sentiments des divers groupes d'hommes et d'opinions qui composent la société si mêlée de ce pays. N'est-ce point là un progrès vraiment appréciable, dû au culte de l'Eucharistie ainsi remis en honneur, et développé comme nous aurons bientôt l'occasion de le faire remarquer?" (*Les Nouvelles Religieuses*, 1er février 1919.)

## Les Hosties miraculeuses de Sienne <sup>(1)</sup>

Le 14 août 1730, pendant que toute la population de Sienne était réunie à la cathédrale pour la procession dite *del Cero*, (2) des malfaiteurs s'introduisirent dans l'église de Saint-François, desservie par les Frères Mineurs Conventuels, fracturèrent la porte du tabernacle, et s'emparèrent du ciboire contenant environ 350 Hosties consacrées.

On ne s'aperçut du sacrilège que le lendemain, au moment de distribuer la Sainte Communion. La nouvelle ne tarda pas à se répandre dans la ville et la désolation fut grande parmi le peuple fidèle. L'archevêque, Mgr Alexandre Zonadari ordonna des prières publiques et un jeûne pour implorer du ciel le pardon du crime et pour obtenir la grâce de retrouver les hosties sans qu'elles eussent été profanées.

En effet, deux jours après, le 17 août, les hosties furent retrouvées dans l'église collégiale de Sainte-Marie in Provenzano, voisine de celle de Saint-François. Un enfant de chœur qui circulait dans l'église au moment où se célébrait une messe à l'autel de la Sainte Vierge, entendant sonner la clochette pour l'élévation se mit à genoux sur un de ces prie-Dieu, très fréquents dans les églises d'Italie où se trouve ménagée une ouverture au milieu de l'accoudoir pour recevoir les offrandes des fidèles.

En inclinant la tête, l'enfant crut apercevoir à travers l'ouverture une rondelle blanche ressemblant à une hostie. Il avertit le sacristain qui vint lui-même s'assurer du fait et vit plusieurs particules. Soupçonnant que ces particules n'étaient autre chose que les hosties dérobées trois jours auparavant, il avertit aussitôt l'archevêque. Celui-ci, assisté

(1) Le P. Agostino Ruelli, des Ermites de Saint-Augustin a publié, sur les saintes Hosties de Sienne un volume intitulé: *De sacris particulis ab anno 1730 in Senensi Basilica S. Francisci incorrupte servatis disquisitio historico-critico-theologica... nomine almi Theologici ejusdem urbis Collegii, exposita*. Senis, ex officina Typog. a S. Bernardino dicta, 1917.

(2) Cette procession était ainsi nommée parce qu'elle avait pour but d'offrir à la Très Sainte Vierge, patronne de la cité, un cierge monumental artistement décoré.



de son Vicaire général, du chancelier de l'archevêché et de l'inquisiteur de la foi, fit ouvrir la cassette et l'on trouva en effet des hosties au milieu des deniers, de la poussière et des toiles d'araignée. Leur nombre, leur forme, leur qualité, leur grosseur et leurs dimensions, tout permit de les identifier d'une manière certaine avec les Hosties consacrées volées dans l'église de Saint-François.

Elles furent donc pieusement recueillies et portées processionnellement dans le tabernacle du maître-autel. Le lendemain on les exposa tout le jour dans un ciboire à l'adoration des fidèles et le soir une solennelle procession présidée par l'archevêque les reporta à l'église Saint-François.

Par une disposition spéciale de la divine Providence elles ne furent pas consommées. On les enveloppa dans un corporal et on les déposa dans le tabernacle du grand autel. Environ une fois par an on les exposait à l'adoration des fidèles. Cinquante ans se passèrent ainsi.

En 1780, le Maître général des Frères Mineurs Conventuels étant venu à Sienne présider un chapitre provincial de son Ordre, voulut visiter les saintes Hosties et constata qu'elles s'étaient conservées sans corruption, sans aucune altération. Il traça des règles très sages aux religieux à leur sujet. Il ordonna de les conserver dans un ciboire spécial placé dans la partie supérieure du tabernacle, la porte de ce tabernacle devant être fermée de trois clés confiées à trois religieux différents. Il défendit au nom de la sainte obéissance, de les donner en communion aux fidèles, sans une permission écrite du Provincial: de 350 en effet, les Hosties étaient descendues au chiffre de 230, non compris les fragments et les moitiés de particules.

Quelques années plus tard, en 1789, l'archevêque de Sienne, Mgr Tibère Borghèse, faisant la visite du couvent de Saint-François fut mis en présence des Hosties. Le pieux archevêque voulut qu'il en fut fait une reconnaissance officielle et vraiment scientifique en sa présence. Les Hosties furent donc portées à la sacristie et examinées avec la loupe et les doigts: "elles furent trouvées consistantes, claires et fraîches comme si elles venaient d'être faites." Du calice dans

lequel elles se trouvaient jusqu'alors, elles furent placées dans un ciboire d'argent avec coupe dorée, spécialement fait à leur intention. Un cristal concave encastré dans le couvercle permettait de les voir. C'est dans ce ciboire qu'elles reposent encore aujourd'hui, en attendant d'être placées dans un ostensor précieux dû à la piété des fidèles.

Une seconde vérification fut faite en 1799 par le cardinal Antoine-Félix Zondadari, archevêque de Sienne. "Nous avons reconnu, dit le procès-verbal officiel, que les Particules sacrées sont résistantes, transparentes dans leur superficie comme sont les hosties nouvellement confectionnées, bien qu'elles soient de couleur un peu foncée; elles n'ont point d'odeur et sont agréables au goût."

Dans un troisième examen qui eut lieu en 1854, les Hosties furent trouvées de même parfaitement conservées.

Enfin, en 1914, l'archevêque actuel de Sienne, Mgr Siaccia, voulant ranimer la piété des Siennois envers leur trésor eucharistique, résolut de faire un nouvel examen des saintes Hosties. Dans ce but il fit appel aux plus hautes sommités scientifiques. D'après le procès-verbal, les experts avaient deux questions à résoudre: 1<sup>o</sup> constater si les particules sacrées étaient réellement constituées de pain azyme; 2<sup>o</sup> constater si ces mêmes particules étaient ou non en état de conservation normale, et éventuellement, quelles altérations elles avaient subies. Sur les deux points la réponse de la science fut pleinement affirmative.

Dès lors, au point de vue théologique, la conclusion est certaine: ces Hosties, consacrées en 1730 contiennent la présence réelle, on doit leur rendre le culte d'adoration.

Or qui ne voit que la conservation de ces particules pendant 184 ans ne peut s'expliquer d'une manière naturelle, mais qu'il faut y reconnaître une intervention surnaturelle de la Puissance divine? C'est ainsi du reste que l'ont envisagée les examinateurs de 1789, 1799, 1854 et 1914.

En effet, d'après la science moderne, des particules de pain ne peuvent se conserver pendant un long espace de temps que si elles ne renferment en elles-mêmes aucun germe de corruption et que si elles sont à l'abri de tous ceux qui pourraient leur venir du dehors. Pour réaliser la première condition, elles doivent être cuites à une température d'au moins 200 degrés centigrades; pour réaliser la seconde, elles ne devraient après leur fabrication, être touchées que par des instruments ou avec des mains stérilisées, surtout elles devraient être hermétiquement enfermées dans une boîte de métal soigneusement purifiée et stérilisée avec tous les moyens dont dispose la physique moderne. Mais ces conditions, il est facile de le comprendre, ne peuvent être réalisées que dans des expériences scientifiques. Il en résulte que dans les conditions ordinaires, même les plus favorables, une hostie ne pourra se conserver au-delà de quatre ou cinq ans.

Or les Hosties consacrées à Sienne en 1730 non seulement ne se sont pas trouvées dans les conditions indiquées par la science, ni même dans les conditions ordinaires les plus favorables, mais en vérité, dans les conditions nous dirions volontiers les plus désastreuses pour leur conservation. Evidemment, jusqu'à l'heure où elles furent dérobées, personne ne s'était occupé de leur "stérilisation" telle que nous l'avons décrite plus haut. Mais voici qu'elles sont emportées par des voleurs et jetées dans un tronc au milieu des deniers, de la poussière et des toiles d'araignée; elles sont enveloppées ensuite dans un corporal qui ne les protège ni de la poussière ni des variations atmosphériques; puis elles sont placées dans un calice recouvert d'une simple pale; enfin, après 59 ans, elles sont enfermées dans un ciboire scellé du sceau épiscopal: encore, dans ce ciboire même, le cristal qui permet de les contempler, n'est pas adhérent au couvercle, en sorte que l'air et les poussières microbiennes qu'il contient peuvent y pénétrer.—Et cependant, malgré ces conditions défavorables, les Hosties sont encore aujourd'hui, après 184 ans "intactes, sans efflures, remarquables par leurs bords nettement dessinés; elles ont au goût la saveur du pain intégral, elle sont aussi résistantes que celles qui sont préparées récemment

et elles possèdent une couleur paille claire due à la qualité ordinaire de la farine employée, à laquelle se doit attribuer aussi le goût assez appréciable de pain de campagne dont le son se révèle clairement au microscope."

Ce n'est pas tout: les procès-verbaux de 1789, 1799 et 1854 contiennent une autre preuve,—une preuve de fait—également concluante. En 1789, après avoir scellé le ciboire contenant les Hosties consacrées, Mgr Borghèse fit mettre quelques hosties non consacrées dans une boîte de métal qu'il scella du même sceau et plaça dans le même tabernacle. En 1799, ces hosties non consacrées furent retrouvées en mauvais état. L'expérience fut renouvelée et à la vérification de 1854, elle donna le même résultat. Au dernier examen, la boîte ne fut pas retrouvée, mais comme dans l'intervalle de ces soixante années, le ciboire contenant les Hosties consacrées avait été changé de tabernacle, il peut se faire qu'on n'ait pas compris la signification de cette boîte et qu'on l'ait détruite.

La conclusion n'est-elle pas évidente? Des particules qui, dans les circonstances où elles se sont trouvées, ne devaient pas se conserver une année, ne peuvent se conserver pendant près de deux siècles qu'en vertu d'une dérogation divine aux lois de la nature, autrement dit par un miracle.

H. EVERS, S. S. S.

## MESSE ANNUELLE

### Pour les Associés défunts

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1903)

Nous prions nos Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **1600** à **2000** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

## La délivrance de Jérusalem et le Saint Cénacle

(Suite et fin)

Dans la magnifique prose de la Fête-Dieu saint Thomas, le chantre de l'Eucharistie, convie les habitants de la sainte Sion à raconter les grandeurs du Dieu d'amour qui demeure toujours parmi nous comme Sauveur, Prince et Pasteur: "*Lauda Sion salvatorem, lauda ducem et pastorem in hymnis et canticis*" Mais, tandis que l'Eglise, la Sion mystique, entonne des cantiques de louange et de triomphe, Jérusalem, la Sion réelle, reste muette. Elle ne retentit pas d'hymnes sacrés ni de chants de joie. Elle ne voit pas ses rues jonchées de fleurs, ses maisons parées de tentures, des autels dressés sur ses places publiques. Le centre de la piété eucharistique à Jérusalem, le saint Cénacle, est converti en mosquée sacrilège. Ah! qu'il est triste à nos cœurs de ne pouvoir rendre à ce sanctuaire profané le tabernacle de Jésus, et à ces voûtes silencieuses l'écho des hymnes eucharistiques!

Des milliers de pèlerins viennent de pays lointains pour avoir la consolation de prier auprès de cette chapelle auguste comme sur des ruines toujours chères; mais bien rares sont les privilégiés qui ont eu le bonheur d'y entendre la sainte messe ou d'y recevoir le pain eucharistique. Il s'en est trouvé, cependant, même au cours du dernier siècle, qui ont joui de cette faveur inestimable. Pendant la guerre de Crimée, à deux reprises différentes, plusieurs prêtres français furent assez heureux pour y célébrer, furtivement et à la hâte, le divin sacrifice, en payant chacun un backchiche de 20 francs aux deux scheiks principaux de la mosquée; l'or avait fait taire leurs scrupules religieux. Ce fut à l'aide de cette même clef d'or que, le jeudi saint 1860, Mgr Spaccapietra, archevêque de Smyrne, parvint à ouvrir la porte du Cénacle, à l'insu des autorités musulmanes, pour y immoler la divine victime et distribuer la communion pascale à douze personnes qui l'accompagnaient au péril de leur vie. Le récit de cette scène touchante—la dernière messe au Cénacle—excita par-

tout un légitime intérêt et impressionna vivement les âmes eucharistiques. Peu de temps après, en effet, le Vénérable Pierre Julien Eymard, qui venait de fonder la Congrégation du Très Saint Sacrement, concentra toute son énergique activité sur un projet grandiose, éclos subitement dans son âme ardente et généreuse, et dont la seule pensée le faisait tressaillir d'enthousiasme. Le Cénacle! Dresser la tente royale de Jésus à Jérusalem, à l'endroit même de la Cène! Racheter ce sanctuaire profané et établir l'Exposition perpétuelle là même où Jésus daigna instituer le sacrement de sa présence réelle! Telle était la noble ambition de l'apôtre de l'Eucharistie.

Tous les ordres religieux ont leur berceau, ce lieu sacré qui leur rappelle les souvenirs les plus doux et les plus féconds. Quel sera le berceau de la nouvelle famille eucharistique que le Saint Siège venait d'ériger canoniquement? D'instinct, les pensées du Fondateur s'orientent vers le Cénacle de Jérusalem. Aussi pendant dix-huit mois le Vénérable Père et ses premiers compagnons dépenseront sans compter le meilleur de leurs talents et de leurs énergies à faire aboutir ce projet d'une fondation eucharistique au Cénacle. Dès le 26 octobre 1863, le Père Eymard écrivait au Père de Cuers, son premier compagnon, et son collaborateur dévoué dans cette entreprise: "Je prie le bon Maître de vous donner, cher Père, un peu de courage, car nous avons encore un long chemin et difficile à parcourir: pensez donc qu'il faut aller nous coucher au Cénacle!" Vers le même temps il laissa échapper de son cœur brûlant d'amour ce cri d'indignation. "Est-ce possible, ô mon Dieu, que la première église qui ait renfermé le Très Saint Sacrement soit au pouvoir des infidèles! Mahomet y règne! Ah! qui me donnera de racheter le Cénacle pour y exposer Notre Seigneur Jésus-Christ... Le jour où nous aurons le Cénacle, ce jour-là je parcourerai l'Europe à pied, un bâton à la main, quêtant pour élever une somptueuse basilique sur le Cénacle. Je veux bâtir un autel en or, et je serai le plus heureux du monde."

Mais à côté de cette inspiration sublime d'un cœur qui ne doute de rien quand il s'agit de glorifier le Maître, il y avait

chez le Vénérable Père, cette claire-vue des obstacles qui est le commencement du triomphe. Heureusement la vivacité de ses espérances et l'élan de son ardeur lui faisait croire qu'il pourrait les surmonter tous. Loin de se sentir défaillir, il trouvait dans le nombre même des difficultés, un puissant motif de confiance. "Plus on me dit que c'est difficile" écrit-il de Rome "plus j'espère, parce que le bon Dieu y mettra son bras tout entier."

Le Vénérable Père se mit à l'œuvre sans retard. Tout d'abord il envoya son premier compagnon et un autre religieux à Jérusalem "Partez," leur dit-il "allez à Jérusalem, étudiez sur les lieux la grande question." Lui-même se rendit à Rome pour traiter avec le Saint Père cette grave affaire. Dans une première supplique présentée à Sa Sainteté Pie IX il s'exprima ainsi: "Autrefois on faisait des Croisades pour les Lieux Saints: la Société du Très Saint Sacrement... désirerait faire cette croisade pour le saint Cénacle, disposée qu'elle est à consacrer à cette œuvre éminemment catholique ses biens, sa personne et sa vie, d'y établir un culte solennel et perpétuel d'adoration et d'y prier jour et nuit pour Votre Sainteté, pour la Sainte Eglise, pour le pardon et la conversion du monde, et le triomphe de la foi et de l'amour au Très Saint Sacrement de l'autel." Admis de nouveau en audience, le jeudi 17 novembre 1864, il lui fut accordé de lire une autre supplique, plus pressante que la première, dans laquelle il exposa l'état d'abandon et de misère du culte eucharistique à Jérusalem, et les démarches déjà faites pour y établir une fondation. Sa Sainteté écouta avec bienveillance et promit de faire tout en son pouvoir pour le succès de l'entreprise. Pareillement, la Congrégation de la Propagande, le Patriarche de Jérusalem, le Custode Général de Terre Sainte, le gouvernement français, tout le monde paraissait favorable au projet. Le Père Eymard crut que l'affaire était gagnée. Mais alors surgirent deux difficultés qui devaient rester insurmontables. Le Cénacle, converti par les Turcs en mosquée ne pouvait être acheté à aucun prix. Récemment encore, lors du voyage très pompeux de l'empereur d'Allemagne à Jérusalem, le sultan Abdul Hamid

avoua franchement que la concession du Cénacle aux Chrétiens lui coûterait le trône et la vie. Et cela est si vrai que lorsque le sultan concéda au futur "empereur islamique" le terrain de la Dormition, contigu à celui du Cénacle, les musulmans feignant de croire que le Cénacle lui-même était donné aux "infidèles", protestèrent énergiquement contre une telle concession, et depuis ce jour toute manifestation extérieure de la dévotion catholique est défendue dans la mosquée Neby Daoud.

L'autre obstacle, alors pratiquement insurmontable, surgit au moment où le Père parlait de fonder une maison provisoire de sa Congrégation à Jérusalem "pour faire un siège en règle du Cénacle." Les droits exclusifs et séculaires des Franciscains ne permettaient à aucun Ordre religieux d'établir une fondation régulière aux Lieux Saints. Fort de l'appui du Custode Général et de Mgr Joseph Valerga, Patriarche de Jérusalem, le Vén. Père espérait bien que la Propagande y ferait exception en faveur de sa petite famille eucharistique. Mais, trois autres congrégations religieuses ayant demandé, peu de temps après, le même privilège, il fut décidé dans une réunion générale des cardinaux, tenue le 28 mars 1865, que les droits exclusifs de l'Ordre franciscain seraient maintenus en vigueur pour le moment. Cette décision inattendue anéantissait tous les rêves du pieux fondateur. Elle porta un coup douloureux à son cœur si dévoué pour la glorification de la sainte Eucharistie. "Adorons les desseins de Dieu et bénissons sa sainte volonté" s'écrie-t-il, en faisant part au Père de Cuers de la pénible nouvelle "je n'ai qu'à dire *"fiat voluntas tua."*

Malgré cet échec momentané, les deux Pères ne perdirent point confiance, et n'abandonnèrent jamais leur projet d'une manière définitive. En souvenir de ses voyages en Terre Sainte et dans l'espoir d'y retourner un jour, le Père de Cuers garda la longue barbe qu'il avait laissée croître à cette occasion. De son côté le Vénérable Père n'oublia jamais le mont Sion "avec son Cénacle et le petit coin de terre que Pierre et Jean ont préparés pour la pâque." Dans une dernière instruction, deux mois avant sa mort, il dit: "Et le Cénacle



aujourd'hui entre les mains des Turcs! Son Cénacle! Et Notre Seigneur le laisse... Nous y avons été deux fois. Le démon a eu peur... Il a fallu partir de Jérusalem. Nous n'y renonçons pas, oh! non, c'est une trop grande grâce. Que je mourrais content si je voyais un trône au Cénacle!" Mais la divine Providence en lui inspirant cette noble ambition pour nous dévoiler quelque chose de son amour pour la gloire de l'Eucharistie, se contenta de sa bonne volonté et de son humble résignation.

Ces derniers battements de son cœur d'apôtre, ces dernières paroles tombées de ses lèvres mourantes, obtiendront-elles du Ciel la réalisation de ses saints désirs? C'est le secret de la Providence. Dans l'Eglise, il y a solidarité entre les âges, et Dieu dispose les événements avec force et suavité, donnant à une époque ce qu'il avait refusé à une autre. Les travaux de nos pères ne sont jamais perdus: peut-être nous sera-t-il donné d'en recueillir les fruits. C'est pourquoi nous voyons des motifs d'espérance dans les événements actuels et surtout dans ce fait que les deux seuls obstacles qui firent tout échouer au temps de notre Vénérable Fondateur n'existent plus aujourd'hui.

En effet le rétablissement du patriarcat latin à Jérusalem, en dépossédant la Custodie de nombreux privilèges séculaires, entraîna peu à peu l'introduction en Palestine de diverses congrégations religieuses, consacrées à des fins multiples. Si bien qu'à côté des Franciscains qui au prix de leur sang défendent les droits des Latins, depuis bientôt sept siècles, une dizaine de Congrégations d'hommes se sont implantées à Jérusalem même, et desservent des sanctuaires augustes et des lieux de pèlerinage. La concession de l'antique église du Cénacle à un ordre religieux, faite par le Saint Siège d'accord avec la Custodie franciscaine, n'aurait donc rien de surprenant ni de difficile. D'autre part la destruction de la domination turque par la grande victoire chrétienne devra nécessairement enlever aux musulmans tout droit, sinon sur la Palestine toute entière, du moins sur les augustes sanctuaires enlevés injustement aux chrétiens. C'est ce que demandait tout dernièrement encore Sa Sainteté Benoît XV

dans son allocution sur les églises d'Orient: "Pour libérer ces Lieux de la domination des infidèles que de longs et pénibles efforts ont été faits par nos prédécesseurs! Que de labeurs, que de sang versé au cours des siècles par les chrétiens d'Occident. Et maintenant que ces Saints Lieux sont retournés, à l'immense joie des bons, entre les mains des chrétiens, nous ne pouvons manquer de nous préoccuper du sort que la Conférence de la paix va leur réserver car, sans aucun doute, Notre douleur ainsi que la douleur de tous les chrétiens serait grande si les infidèles étaient mis en Palestine dans une position privilégiée et plus encore si ces augustes monuments étaient confiés à des peuples qui ne sont pas chrétiens."(1)

Un dernier motif d'espérance pour nous, c'est la nomination de Mgr Luigi Barlassina, qui vient d'être élu évêque de Capharnaüm et auxiliaire du patriarche latin de Jérusalem. Membre de l'Association des Prêtres-Adorateurs, et Secrétaire de leur premier Congrès italien, tenu à Rome en 1913, Mgr Barlassina emportera en Terre Sainte le zèle qu'il a toujours mis à promouvoir le culte eucharistique.

Avec un Pape qui s'intéresse si vivement au progrès de l'Eglise en Orient, avec un protecteur si puissant des œuvres eucharistiques à Jérusalem même, n'avons-nous pas raison d'espérer qu'avant longtemps un centre d'adoration perpétuelle sera établi dans une magnifique basilique construite sur le saint Cénacle? Oui, nous en avons la ferme confiance, la Croix triomphera de nouveau du Croissant. La sainte Hostie reparaitra dans sa blancheur rayonnante et la gloire du Christ eucharistique dissipera les ténèbres de la barbarie musulmane. Au Cénacle reconquis, des milliers de chrétiens de toutes les plages de la terre iront retremper leur âme aux sources même de la dévotion eucharistique.

D. S. s. s.

---

(1) Allocution prononcée au Consistoire du 10 mars 1919.

# ŒUVRE DES PRÊTRES-ADORATEURS

---

## DIRECTEURS DIOCÉSAINS

- QUÉBEC:** R. P. Gaudiose Labrecque, s. s. s., Noviciat des Pères du T. S. Sacrement, Chemin Ste Foy.
- Trois-Rivières:** M. l'abbé Léon Lamothe. Précieux-Sang, Trois-Rivières.
- Rimouski:** M. l'abbé J.-Lionel Roy, directeur du grand Séminaire de Rimouski.
- Chicoutimi:** M. l'abbé F.-X. Frenette, procureur à l'Évêché de Chicoutimi.
- Nicolet:** M. l'abbé F.-A. St-Germain, Évêché de Nicolet.
- MONTREAL:** R. P. Philippe Cayer, s. s. s., 368 Ave. Mont-Royal, Est.
- Saint-Hyacinthe:** M. l'abbé J.-B.-O. Archambault, Séminaire de St-Hyacinthe.
- Sherbrooke:** M. l'abbé J.-Chs McGee, Sutton, P. Q.
- Valleyfield:** M. l'abbé, J.-S. Edmond Aubin, Collège de Valleyfield.
- Joliette:** Mgr Eustache Dugas, V. G., Église St-Pierre, Joliette.
- OTTAWA:** M. le chanoine L.-N. Campeau, chancelier de l'Archevêché.
- Pembroke:** M. l'abbé Henri Martel. "Ile du Grand Calumet", comté de Pontiac.
- Mont-Laurier:** M. l'abbé J.-Eug. Limoges, Saint-Jovite, comté de Terrebonne, P. Q.
- TORONTO:** Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood, Ont.
- London:** Rev. Theo. Valentin, St-Joseph's Hospital, London, Ont.
- Hamilton:** Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.
- KINGSTON:** Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace, Kingston, Ont.
- Peterboro:** Rev. Patrick J. Kelley, St-Paul's Church, Norwood, Ont.
- HALIFAX:** Rev. Gerald Murphy, St. Patrick's Church, Halifax.
- Charlottetown:** Rev. M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen, P. E. I.
- Saint-Jean:** M. l'abbé M.-E. Savage, Moncton, N. B.
- Antigonish:** Rev. Michael Gillis, Antogonish, N. S.
- SAINT-BONIFACE:** Mgr Frs-Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-Boniface.
- EDMONTON:** Rév. Père L. Simard, O. M. I., Archevêché de St-Albert.
- REGINA:** M. l'abbé Zéphirin Marois, Archevêché de Regina, Sask.
- 

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ŒUVRE POUR LE CANADA:

R. P. DIRECTEUR, - - 368 Ave Mont-Royal Est, Montréal.

# NOTICE

— SUR —

## L'Association des Prêtres-Adorateurs

### 1. Obligations.

1. Faire, chaque semaine, une heure continue d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le tabernacle.

De préférence, la faire avec ses paroissiens à jour et à heure fixes. Dans ce cas, on peut faire l'exposition privée, c'est-à-dire ouvrir le tabernacle et terminer par la bénédiction.

2. Envoyer régulièrement, au siège de l'Œuvre, le *billet mensuel* avec indication des heures faites durant le mois.

3. Célébrer une messe, chaque année, pour les associés défunts. Cette messe est privilégiée.

### 2. Avantages principaux.

1. Une indulgence plénière pour toute heure d'adoration, à quelque jour qu'on la fasse, en y priant un peu aux intentions du Souverain Pontife.

2. Les très nombreuses indulgences plénières et partielles dites de la *Station du Saint Sacrement*, pour une simple visite au Saint Sacrement, en récitant six *Pater, Ave et Gloria*.

3. Commencer *Matines et Laudes* tous les jours, à partir de 1 heure de l'après-midi.

4. Faculté de recevoir du *Tiers-Ordre franciscain* et de donner aux tertiaires réunis en commun l'Absolution générale, *communi formula*.

5. Faculté d'attacher aux chapelets l'indulgence des *Croisiers* par un simple signe de croix.

---

### Ligue Sacerdotale Eucharistique

**BUT:** Promouvoir la communion fréquente et quotidienne, parmi les fidèles, selon le Décret du 16 déc. 1905.

**CONDITIONS:** 1. Être inscrit dans la Ligue.—2. S'efforcer, dans toute la mesure possible, par les moyens dont on dispose, de propager la pratique de la communion fréquente.

**AVANTAGES:** Les membres de la Ligue peuvent :

1. Jouir de l'*Autel privilégié* personnel trois fois la semaine.

2. Gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres.

3. De plus, une indulgence de 300 jours pour chaque œuvre qu'ils feront conformément au but de la Ligue Sacerdotale.

4. Après une retraite de 3 jours, ils pourront donner au peuple la *Bénédiction Papale*, à condition que ces exercices soient dirigés vers une connaissance plus grande et une fréquentation plus assidue de l'Eucharistie.

5. Ils peuvent faire gagner, une fois par semaine, une *indulgence plénière* à ceux de leurs pénitents qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours, c. à. d. au moins 5 fois la semaine.) Cette concession peut être faite pour plusieurs semaines à la fois.

6. Appliquer aux chapelets les indulgences dites des "Pères Croisiers," par un simple signe de croix.

(Pour user de ce dernier pouvoir, les prêtres inscrits seulement dans la Ligue doivent avoir le *visa* de leur évêque.)